

Commission foot animation

Réunion du 02 septembre 2025

Participants : Angélique Dantin, Julie Ternisien, Aurélien Defossez, Mickael Sellier, Michel Firmin, Gregory Plevert, Stephane Gourlé, Bruno Godin, Antonio Dos Santos.

Absents excusés : Ms. Aurélien Hamel, Jacques Corroyer, Emmanuel Boissier, Jacques Polet, Mehdi Danten.

Ordre du jour

- Rentrée FA U7, U9 et U11
- Préparation réunion de secteur
- Calendrier réunions

Rentrée FA

Il est rappelé que ces journées sont des journées obligatoires.

Tous les enfants peuvent participer même sans licence.

Le 13 septembre 2025 pour les U9 et U11, le 20 septembre pour les U7.

On part sur des plateaux par secteur de 10 équipes en U7 et U9.

En U11, on part sur des plateaux à 6 si pas de match U13.

Les lieux de plateaux seront définis lorsque les calendriers jeunes seront disponibles, à partir du 8 septembre.

Comme chaque année des gourdes seront distribuées aux joueurs par le district.

Par la suite, à partir de la 3eme journée, il ne sera plus possible pour les enfants de participer à un plateau FA sans licence.

Organisation pratique U7 à U11

On reste sur la même organisation que l'année dernière avec la création d'un groupe U9 Confirmé, à partir de la 4^{ème} journée.

Pour les U7 : plateaux de 10 équipes avec 3 équipes maximum par club sur le même plateau.

Pour les U9 : plateaux de 6 à 7 équipes avec 2 équipes maximum par club sur le même plateau

Les plateaux devront suivre les préconisations techniques du DSF, chaque club organisateur sera responsable du bon déroulement des plateaux et de l'application des règles.

- Contrôle des feuilles de licence présentées obligatoirement par les clubs visiteurs.
- Le club organisateur peut refuser la participation au plateau pour les clubs ne présentant pas leurs feuilles de licence.
- Animation du plateau en appliquant les directives (ex. Ballon magique pour les U7, jeu pour les U9, etc...)
- Complétude de l'outil FAL obligatoire.

Des contrôles seront effectués dans l'année par les membres de la commission pour vérifier la bonne application des consignes.

Règlement

La commission invite les clubs à prendre connaissance de la mise à jour du règlement foot animation en ligne sur le site du DSF. Le règlement doit être appliqué pour tous les plateaux U7, U9 et U11.

Contrôle licences clubs

- Comme la saison précédente, un contrôle des effectifs sera réalisé à mi saison. Tous les clubs qui n'ont pas l'effectif en rapport avec le nombre d'équipes seront avertis par mail. Les équipes inscrites en trop seront automatiquement mis hors plateau par la commission foot animation.
- Il est rappelé qu'il est formellement interdit de jouer en catégorie inférieure pour un licencié disposant d'une licence en catégorie supérieure.
- Sauf pour les joueuses féminines dont : une U10F peut jouer en U9. Le tableau des participations en équipe de jeunes figure dans les annexes des Dispositions Générales du DSF.

Responsables

Responsable par catégorie pour 25-26

	Amiénois	Santerre	Ponthieu/Vimeux
U7	Bruno GODIN	Jacques POLET	Gregory PLEVERT
U9	Mehdi DANTEN	Aurelien DEFOSSEZ	Stephane GOURLET
U9 confirmé	Antonio DOS SANTOS		
U11	Julie TERNISIEN		

Phases U7 et U9

- **Pour les U7**

Rentré du foot = 1 phase

Phase 1 pour les toutes les journées sur 1 niveau

Phase 2 pour la journée nationale

- **Pour les U9**

Rentré du foot = 1 phase

Phase 1 pour les 3 premières journées sur 1 niveau

Phase 2 pour les autres journées avec insertion des U9 confirmés.

Phase 3 pour la journée nationale

U9 confirmés

Comme l'année 24-25, il sera proposé pour la saison une formule pour les plateaux U9 confirmés, basée sur le volontariat des clubs.

Les Clubs désirant adhérer à cette formule devront satisfaire à un cahier des charges qui sera présenté lors des réunions de secteur.

La saison se déroulera en 3 phases

- Phase foot à 5 joueurs

- Phase foot à 5 et à 8 joueurs

- Phase foot à 8 joueurs

La présentation sera faite aux clubs durant les réunions de Secteurs

Dates réunions

Réunion de secteurs à 18h30 :

- Ponthieu/Vimeu : 15/09/25 à Vauchelles-les-Quesnoy.
- Santerre : 22/09/25 à Cerisy.
- Amiénois : 29/09/25 à la Licorne.

Dates de réunion commission

- Le lundi 15 décembre 2025 : 18h00 au district
- Le 7 avril 2026 18h00 en visio
- Le 15 juin 2026 18h00 au district

Il est rappelé que tant que l'outil FAL ne permettra pas d'avoir des extractions, il est primordial de tenir un pointage au fur et à mesure des présences des équipes. Egalement de relancer régulièrement les clubs pour absence de feuille de plateau et de licences.

Un point sera fait en fin de saison sur les équipes non excusées et le manque de feuille de licences et de plateau, le tout transmis au président de la commission et au district. Un PV sera fait à chaque réunion pour notifier les clubs en écart.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Mr Antonio DOS SANTOS

Le Secrétaire de séance : Mr Mickael SELLIER

Le Président commission Foot Animation

Antonio DOS SANTOS

Antonio Dos Santos